

Our French Lesson**AVIS A TOUS CEUX QUI VEULENT APPRENDRE LE FRANÇAIS.**

La nouvelle direction de l'Abbeille qui a à cœur la conservation et la propagation de la belle langue française en Louisiane a résolu de donner aux Américains l'opportunité d'apprendre le français pour la modique somme de 75 sous par mois, montant de l'abonnement mensuel au journal. Notre nouvelle méthode permettra également aux Louisianais désirant se perfectionner dans l'étude plus complète de la langue de leurs ancêtres, de pouvoir le faire avec la plus grande facilité et sans perdre un temps précieux que trop souvent réclament leurs affaires.

Nous avons en effet obtenu de Monsieur M. D. Berlitz, chevalier de la légion d'honneur, officier d'Académie, l'autorisation de publier chaque jour dans nos colonnes une leçon tirée de sa méthode dont la réputation est mondiale.

Nous continuons aujourd'hui la publication de la première leçon.

Afin de permettre aux débutants de pouvoir comprendre parfaitement la méthode, nous publierons en Anglais les notices explicatives qui accompagnent chaque leçon.

Toute personne n'ayant pu pour une raison quelconque suivre nos premières leçons aura toujours la ressource de se les procurer en nous demandant de lui envoyer les numéros du journal correspondant aux leçons qui lui manquent.

NOTICE TO ALL PERSONS WHO WOULD LEARN THE FRENCH LANGUAGE.

As the conservation and the propagation of the French language in Louisiana are among the prime desiderata cherished by the new administration of the New Orleans Bee, it has been decided to inaugurate a system whereby Americans will be enabled to study French for the small sum of seventy-five cents per month—amount of one month's subscription to the paper. The published exercises will be of great help to Louisianians who would wish to gain more accurate understanding of the idioms and grammatical construction of the language of their

ancestors, without taxing either their time or their intellectual forces.

By permission of Prof. M. D. Berlitz, Knight of the Legion of Honor, Officer of the French Academy, we are publishing in the columns of the Bee, a series of graduated exercises from Prof. Berlitz's work, whose excellence is recognized

necessary, progress entirely without him.

(f) All idioms or other difficulties are carefully explained in order to emancipate the intelligent students from their teacher.

ANECDOTES.**LE PEINTRE DAVID ET LE COOHER.**

David avait exposé un de ses plus beaux tableaux et se trouvait par hasard confondu dans la foule qui l'admirait. Il remarqua un homme dont le costume annonçait un cocher de fiacre et dont l'attitude indiquait le dédain. "Je vois que vous n'aimez point ce tableau, lui dit le peintre. — Ma foi, non." — C'est pourtant un de ceux devant lequel tout le monde s'arrête." — Il n'y a pas de quoi! Voulez-vous une béciale de peintre?" qui a fait un cheval dont la bouche est toute couverte d'écaillles et qui, pourtant, n'a pas de mors?" David se tut; mais dès que le salon fut fermé, il effaça l'écailler.

The advantages claimed for this method are:

(a) The lessons are mostly based on object-teaching; this results in the student's associating perception with the foreign expressions; he thus is soon able to think in the foreign idiom.

The method is designed:

(1) For self-instruction: The student in such case reads over aloud, and several times, each lesson and then asks himself the questions of the book, answering them.

(2) For reciprocal instruction: In clubs or parties of friends, each member alternately taking the role of the teacher, asking the questions and letting the others alternately answer. This has the advantage over self-instruction that the ear is more thoroughly drilled in catching the foreign sounds by hearing other people's voices, and, as several heads know more than one, each student will be able in his turn to correct mistakes made by his fellow-students.

(b) Nearly all the lessons are in shape of conversation, in order to continually drill the student's ear and tongue.

(c) The most useful is always taught first, so that the student's mind is not encumbered with rules and word forms that he cannot immediately use and will forget again before reading them.

(d) Where rules are to be given, they are illustrated by striking examples, so that even those who are not good grammarians can fully understand them.

(e) The pronunciation of all difficult words or expressions is carefully transcribed, so that the students need not constantly rely on their teacher, and can, if

possible, learn to speak French without a teacher.

4. Où se trouvait un jour le peintre David ? 2. Qui remarqua-t-il ? 3. Comment le cocher regardait-il le tableau ? 4. Qu'est-ce qui indiquait la profession de cet homme ? 5. Comment trouvait-il le tableau ? 5. Que pensait-on en général de ce tableau ? 7. Comment appela-t-il le peintre ? 8. Quelle reproche fit-il au peintre ? 9. Le cocher savait-il qu'il parlait à David lui-même ? 10. Que répondit David ? 11. Quel fit le peintre dès que le salon fut fermé ? 12. Le cocher avait-il raison ?

Les Tribunaux**COUR CIVILE DE DISTRICT.****Nouveau procès**

Mme Lucette H. Lusk, veuve

de J. A. Chesse, vs. Sovereign Camp Woodmen of the World, réclamation, \$500.

Crescent City Building and Homestead Ass'n. vs. Veuve R. Alexander et al., saisie immédiate, \$2,174.85.

Joseph Giacomin vs. Salvador Serio, réclamation, \$105.

St. Charles Hotel Co. vs. Central Real Estate Co., Ltd., saisie provisoire, \$135.

Melle. Ellen R. Henry vs. P. F. Hemmesey, saisie immédiate, \$2,250.

J. Gossmans' Sons vs. Thos. A. Robinson, reconnaissance de jugement, \$153.15.

Mme. Lucetta A. Lusk, veuve de J. A. Chesse, vs. American National Ins. Co., réclamation, \$104.

H. T. Cotton & Co., Ltd. vs. George Petard, reconnaissance de jugement, \$138.51.

Santa Oteri vs. N. O. & W. E. R. Co., réclamation, \$173.90; vs. la même, réclamation, \$150; vs. la même, réclamation, \$155.95; vs. la même, réclamation, \$175.14.

Successions

Les successions suivantes ont été ouvertes, mercredi:

Lawrence Gerlinger, Scott Griffin, Maurice E. Garvey et son épouse, Mme. Madelin Haderman, veuve en premier mariage d'Etienne Larose, veuve en second mariage de Jean Coig; Mme. Ann Elizabeth Flood, veuve d'Edward Thos. Dobbs.

Margaret Hall demande l'émanicipation.

PREMIERE COUR DE CITÉ**Nouveau procès**

Gustave Seemann vs. Mme. C. M. Dupuy, réclamation, \$30.

Dixie Vehicle Mfg. Co., Ltd. vs. Carmelo Sanfilippo, réclamation, \$25.

Beauregard Furniture Co., Ltd. vs. H. Hopkins, réclamation, \$39.95; vs. Frank Buras, réclamation, \$19.95.

Maurice Boude vs. Sam Bernstein, réclamation, \$30.

L. Frank & Co. vs. F. Candler, réclamation, \$8.85.

Boydjian's Sons vs. Armand Hawkins Co., réclamation, \$83.35.

The Employers' Liability Assurance Corporation, Ltd. vs. Iron Warehouses, Inc., réclamation, \$100.

Succession de Abner A. Parker à Jas. A. Brennan, 3 lots Ferdinand, Gen. Hood, Walnut et Audubon, \$2160. — Davy.

Le même à Mme William Markel, lot Gen. Hood, Ferdinand, Walnut et Audubon, \$695. — Davy.

Mme à Joseph C. Maurer, 2 lots Ferdinand, Gen. Hood, Walnut et Audubon, \$175.

Mrs. Kate Roth vs. F. Bowers, réclamation, \$67.50.

C. W. Bourgeois vs. Chas. Hoy, réclamation, \$17.

Samuel Robbins vs. Mary Elizabeth Shigley, épouse de Wm. E. Applegate, réclamation, \$725.

Mandville P. Arnout, agent de Jo. P. Martinez vs. E. Taylor et al. in solidi, réclamation, \$5.75.

nut et Audubon, \$1580. — Davy.

Même à Richard H. Baumbach, 2 lots dans l'Ilet ci-dessus, \$1400. — Davy.

Même à Edwin L. Markel, lot dans l'Ilet ci-dessus, \$725. — Davy.

Bureau des Hypothèques.

Westley Griffin à R. Schwartz, \$490.50, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, lot Tulane, Broad, Gravier et Dorgenois. — Parsons.

Louis H. Fairchild à D. B. H. Chaff, \$10,000, 1 billet, 6 mois, 6 pour cent, portion Prytania, Melpomene, Terpsichore et Coliseum et lot St. Joseph, Carondelet, Saint Charles et Julia. — Gurley.

Geo. W. Charlton à Commercial Germania Trust & Savings Bank, \$2200, 1 billet, 1 an, 7 pour cent, portion Neron, Burdette, Adams et Mobile. — Walsh.

Peter H. Gruis à Frank B. Twomey, \$1000, 2 billets, 1 an, 7 pour cent, lot Dryades, Baronne, Première et Seconde. — Danziger pour Dreyfous.

Jas. A. Brennan à Thos. Johnson, \$720, 1 billet, 1 an, 8 pour cent, 3 lots Ferdinand, Gen'l Hood, Walnut et Audubon. — Davy.

Charte.

United Photo Plate Co., Inc., capital \$15,000. — Byrnes.

Guillaume s'attendrit**Proclamation à l'Allemagne envahie**

Tous les jours en Angleterre on capte des dépêches expédiées de Berlin par télégraphie sans fil. C'est sans doute par ces voies que l'on a connu à Londres le télégramme suivant qui Guillaume II a expédié de son quartier général:

L'affliction qui pèse sur mes loyales provinces de la Prusse orientale a été causée par l'invasion de troupes hostiles, me remplit de douleuruse sympathie. Je connais trop bien l'infaillible courage de mes populations de la Prusse orientale pour douter de leur ardeur à offrir leur bien et leur sang pour la grandeur de la patrie.

Ne s'arrêtent pas aux terreurs de la guerre, elles mettront leur confiance dans l'infléchissable armée et devront espérer, sans défiance, dans l'aide du Dieu vivant qui, jusqu'ici, a prêté à la nation allemande une si puissante assistance dans sa juste cause et pour sa défense.

Rien ne pourra ébranler leur confiance dans la patrie. Comme une preuve de la gratitude de la

patrie, mon vœu est que tout ce qui est possible soit fait pour relever la détresse présente de la Prusse orientale et pour secourir ceux qui ont été arrachés à leurs maisons et qui sont privés de pouvoir penser à regagner leur foyer.

J'ai, en conséquence, donné des instructions au ministre d'Etat pour qu'il coopère, avec les différents départements administratifs de l'Etat et les Sociétés privées, et qu'il prenne de promptes mesures pour me faire savoir ce qui peut être fait.

WILHELM II.

Le Kaiser, le Lohengrin aux proclamations ardentes, en arrive au ton pleurard. Il sait en effet que malgré "l'infaillible courage" de ses populations de la Prusse orientale, toute la province est aujourd'hui virtuellement au pouvoir des Russes.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Prosper A. Le Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107.179 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la date de la mort des personnes (s'ils en ont ou peuvent en avoir) sur lesquelles le premier compte provisoire présenté par Robert Le Blanc et Louis P. Gaudin, exécuteurs de cette succession, a été approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

GABRIELLE HENDERSON & CARROLL, Avocats.

Sept 24 28 oct 3

Succession d'Ignacio Randazzo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 94.533 — Division D — Attendu que Mme. Lilia Randazzo, femme seule, a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession d'Ignacio Randazzo, décédé, intestate.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à cette pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. S. MAHONEY, Avocat.

Sept 24-27 oct 2

Succession de Mme Hattie E. Lawrence.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 100.756 — Division E — Attendu que Joseph Lawley a présenté une pétition à la Cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Mme Hattie E. Lawrence.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à cette pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

M. S. MAHONEY, Avocat.

Sept 17-20 21 22 oct 2

SPORTSMEN'S SPECIAL**FRISCO LINES**

LOUISIANA SOUTHERN R. R.

N. O. T. & M. R. R. CO., LESSEE

A

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ Ar. Shell Beach 5:00 A. M. || Départ Shell Beach 6:05 A. M. || Ar. Nouvelle-Orléans Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

\$1.00
Aller et
Retour

Pêche et chasse de premier choix.

Appat sur les lieux à Shell Beach.

Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.